JAB CH-1450 Sainte-Croix P.P. / Journal

<u>LA POSTE</u>

La Nature Vaudoise

Les Brèves

Parc périurbain du Jorat: signez la pétition

L'Association Jor'à toi a lancé une pétition pour réunir les avis favorables de toutes les personnes qui estiment nécessaire de protéger la biodiversité des forêts du Jorat sur les hauts de Lausanne. Manifestez votre soutien en signant au plus vite la pétition en ligne accessible par https://www.facebook.com/joratoi/

Glacier des Diablerets: et les compensations?

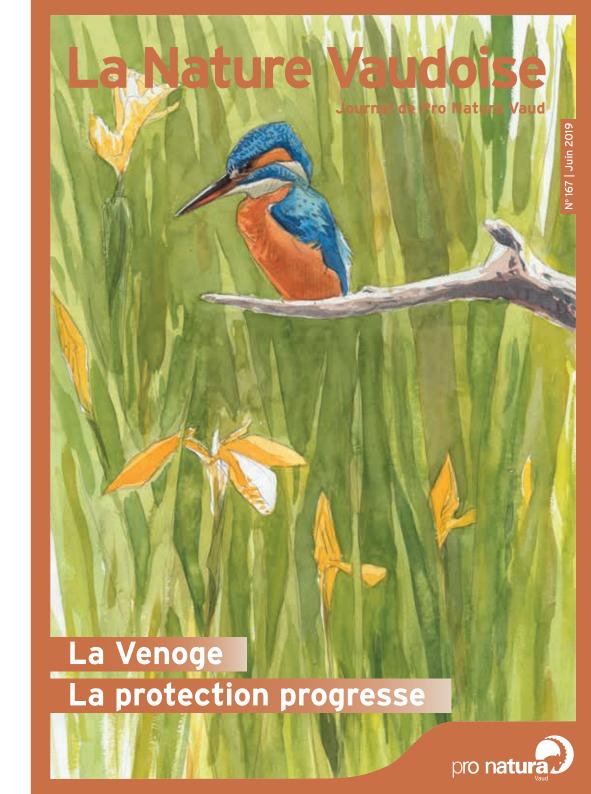
La réouverture de la piste de Pierres-Pointes est acceptée par Pro Natura Vaud, mais à la condition de compenser l'augmentation du dérangement qu'elle produira sur la faune par la création d'une zone qui sera préservée de l'intrusion des skieurs hors-pistes. Les craintes sont grandes qu'il faille recourir à l'arbitrage des tribunaux pour protéger l'habitat du tétras lyre et du lagopède.

Demandez le code!

Pour accéder à l'observatoire au ras de l'eau du Centre Pro Natura de Champ-Pittet, les membres de Pro Natura Vaud peuvent demander de recevoir le code du portail qui permet d'y entrer. Envoyez un mail avec votre nom et votre numéro de membre à layne.meinich@pronatura.ch pour recevoir par courriel le nouveau code qui est modifié chaque mois.

Rives du Léman: stop aux nouveaux pontons!

Plusieurs membres des comités de Pro-Natura Vaud ont constitué le Groupe de travail des rives et se sont donné pour mission de vérifier systématiquement toutes les enquêtes publiques concernant des demandes d'autorisations pour construire des nouveaux pontons ou pour artificialiser les rives des lacs. Les atteintes à la nature et au paysage du fait de la modification des rives et de la prolifération des installations nautiques sont reconnues et préoccupent désormais de larges milieux de la société. La Loi fédérale sur la protection des eaux prévoit désormais que les lacs sont protégés. Ces dispositions demandent à être appliquées avec détermination.



Enfin quelques perspectives réjouissantes pour la Venoge

La Venoge si chère au cœur des Vaudois

Quand on aime la Venoge, on ne compte pas... On ne compte pas les efforts de ceux qui, inlassablement, demandent qu'on la bichonne comme elle le mérite. On ne compte pas non plus les années qu'il faut et qu'il faudra encore pour lui rendre son cours naturel, vingt-neuf ans après l'acceptation de l'Initiative populaire Sauvez la Venoge.

Jean Villard Gilles le disait si bien : Au lieu de prendre au plus court, elle fait de puissants détours, loin des pintes, loin des villages. Elle se plaît à traînasser, à se gonfler, à s'élancer - capricieuse comme une horloge – elle offre même à ses badauds des visions de Colorado! La Venoge! On ne l'a pas assez lu et relu. Gilles, et on a rendu tristes et rectilignes certains tronçons de notre belle Venoge. Mais il est permis d'espérer que la Venoge retrouvera peu à peu ses couleurs, et la nature sauvage qui lui va si bien.

Quelques rappels historiques

Si le Plan de protection de la Venoge a été adopté par le Conseil d'Etat en 1997, il a fallu attendre 2003 pour que le Grand Conseil vote un premier décret destiné à financer diverses mesures dites prioritaires (réalisations pour la faune piscicole, pour les forêts des berges et du vallon de la Venoge et pour les chemins pédestres) et l'étude préparatoire du projet de renaturation des tronçons canalisés entre Lussery-Villars et Eclépens.

Ce projet de renaturation a été financé par un deuxième décret adopté en 2009, qui

visait aussi à assurer la renaturation des surfaces jouxtant la zone alluviale de La Roujarde à Penthaz. Les travaux de renaturation à Lussery-Villars ont pu commencer très récemment, en février 2019, suite à d'interminables négociations avec les propriétaires fonciers.

Un troisième décret Venoge prometteur

Le Grand Conseil a été saisi d'un troisième décret Venoge qu'il a largement accepté lors de sa session du 7 mai 2019. L'exposé des motifs comprenait aussi une demande de crédit liée à diverses réalisations avec un volet destiné à des études préparatoires.

Les réalisations projetées sont en particulier les suivantes: renaturation du tronçon canalisé entre le Moulin de Lussery et le seuil du Gravey, mesures de gestion forestière, mesures d'aménagements piscicoles et programme de lutte contre les plantes néophytes envahissantes. La revalorisation d'une vaste parcelle est aussi prévue à Penthaz. Elle comprendra divers aménagements naturels tels que mares, étangs, murgiers, prairies sèches et bosquets sur une surface de plus de 13 000 m² et située en bordure d'une zone alluviale d'importance nationale.

Un projet de renaturation pour l'embouchure

Le décret servira également à financer les études de faisabilité des projets de renaturation, en particulier pour l'embouchure de la Venoge dans le lac Léman. Il est prévu d'y réaliser un delta avec pour objectifs la restauration de la dynamique alluviale et la diversification des milieux. Voilà une bien belle perspective pour la biodiversité! Les discussions s'annoncent toutefois assez vives en ce qui concerne la relocalisation des places d'amarrage et le futur des usages récréatifs actuels sur le site. Il faudra s'armer de patience avant de voir ce projet se réaliser...

D'autres études bienvenues sont également financées grâce à ce décret: la valorisation de l'ensemble des informations disponibles sur les cheminements piétonniers, le suivi de l'assainissement des reiets polluants et la faisabilité du raccordement des STEP de Senarclens. Vullierens et Colombier sur celle de Bremblens.

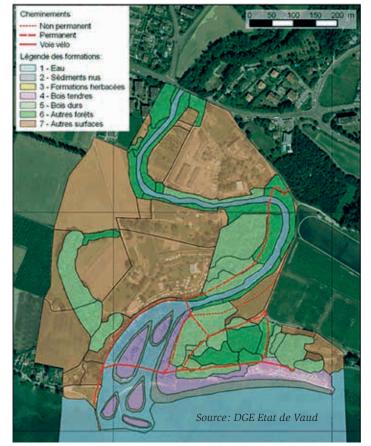
Tranquille et pas bien décidée, La Venoge, disait Gilles. Espérons que les projets de renaturation en cours ou prévus pourront eux avancer de façon décidée!

Raphaël Mahaim, député au Grand Conseil, Président de la commission ad hoc chargée de l'examen du décret nº 3 Venoge



Vue aérienne des travaux d'élargissement en rive gauche de la Venoge vers Lussery-Villars. – Photo Raphaël Mahaim

Le plan d'intention de l'avant-projet de création d'un delta à l'embouchure de la Venoge dans le lac Léman à Saint-Sulpice.





Les mangeurs du bois mort de la Pierreuse

Les coléoptères saproxyliques

La réserve naturelle de la Pierreuse, gérée par Pro Natura Vaud, est devenue au cours des années un véritable sanctuaire pour la flore et la faune, où cerfs, bouquetins, lynx, chamois et aigles royaux se côtoient. Nichée au cœur du Pays-d'Enhaut, elle s'étend dans le profond vallon de la Gérine. La cohorte des sommets de la Gummfluh, du Rocher du Midi et du Rocher Plat ceinture ce vallon par des parois verticales formant de véritables murailles.

Des coléoptères qui peuvent vivre en paix

La nature particulièrement sauvage de cette réserve tient au fait que près de la moitié de sa surface est recouverte de forêts qui en font un endroit d'intérêt pour y étudier un groupe indicateur caractéristique de ce type de milieu: les coléoptères saproxyliques qui se nourrissent de bois mort. Ces insectes aux ailes rigides participent au processus de décomposition du bois ou en dépendent. Ils sont associés aux arbres morts ou vivants. Ce groupe écologique renferme une grande diversité d'organismes. Riche de près de 1500 espèces en Suisse, les coléoptères saproxyliques comptent de nombreux insectes spécialisés, souvent liés étroitement à des microstructures particulières, telles que les cavités à terreau dans les creux des arbres morts ou vivants, ou même à des champignons lignicoles qui se développent dans le bois mort. On les trouve dans une

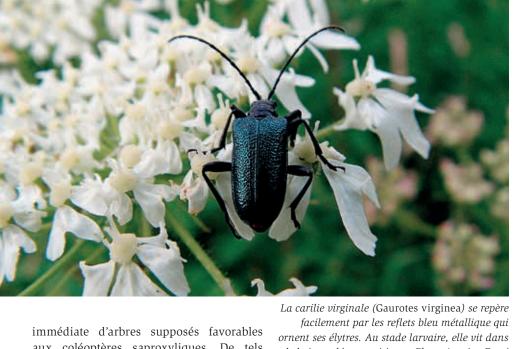
> Le piège d'interception permet de capturer les coléoptères en vol.

grande variété de milieux boisés. Leur présence, voire leur absence, fournit des informations écologiques précieuses sur l'état de conservation des forêts et sur la diversité des micro habitats qui leur sont nécessaires.

Des piégeages menés avec retenue

Un recensement des coléoptères saproxyliques de la réserve de la Pierreuse a été réalisé au cours de l'année 2018, principalement au moyen de pièges d'interception. Ceux-ci sont constitués de deux parois en plexiglas imbriquées perpendiculairement, d'un entonnoir et d'un récipient. Ces dispositifs permettent de collecter les insectes lors de leurs déplacements en vol. Ces pièges ont été installés sur ou à proximité





le bois en décomposition. - Photo Antoine Burri

aux coléoptères saproxyliques. De tels recensements sont menés par des entomologistes spécialisés qui travaillent avec prudence et respect de manière à ne pas décimer la biodiversité présente.

Une biodiversité exceptionnelle

Au total, ce sont cent vingt-cinq espèces de coléoptères (appartenant à trente-deux familles) qui ont été recensées dans le périmètre de la réserve naturelle de la Pierreuse en 2018, dont soixante-cing sont saproxyliques. La recherche a également révélé la présence de sept espèces considérées comme très rares en Suisse. Elles figurent sur la liste suisse des espèces emblématiques. L'inventaire de la Pierreuse fournit une liste de référence supplémentaire pour ce type de site protégé et de grande valeur écologique. Par extrapolation, c'est aussi une indication sur le nombre et sur la diversité des espèces qu'il est possible de trouver dans d'autres milieux comparables dans les Alpes suisses.

Suivre l'évolution de la biodiversité

Ce recensement constitue une première évaluation de la diversité des coléoptères saproxyliques présents dans la réserve de la Pierreuse. Une nouvelle campagne à effectuer dans quelques dizaines d'années permettrait d'apprécier l'évolution des espèces au fil du temps. Des espèces très rares actuellement, dont certaines ont probablement échappé à notre échantillonnage, pourraient ainsi être détectées dans le futur et venir encore augmenter la liste des espèces d'intérêt présentes dans la réserve.

La rédaction

Source: Rapport «Les Coléoptères saproxyliques de la Réserve naturelle de la Pierreuse (VD)». 2018. Yannick Chittaro, Arnaud Vallat, Andreas Sanchez et Antoine Burri.



Les fonctions principales des corridors biologiques

Un corridor biologique, aussi appelé couloir biologique ou trame verte, désigne un ensemble de milieux (haie, bosquet, verger, prairie de hautes herbes fauchée tardivement, roncier, mur en pierres sèches, tas de pierres) reliant deux habitats entre eux. Il permet de connecter différentes populations d'animaux séparées par une rupture dans leur habitat (ville, route, zone agricole, etc.).

Les fonctions principales des corridors biologiques:

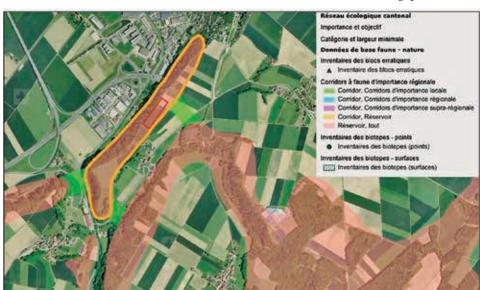
- permettre la migration et la dispersion des espèces à grande échelle;
- faciliter la recherche d'un partenaire pour la reproduction;
- permettre aux individus des différentes populations de s'échanger lors de la reproduction;
- servir à la fois de lieu de passage et d'habitat (biotope) aux espèces liées à ces milieux.

Pour une trame verte plus fonctionnelle

Un projet de poulaillers industriels

En juillet 2018, la construction de deux poulaillers et d'un hangar en lisière de forêt à proximité du hameau de Sermuz à Yverdon a été mise à l'enquête. Ce type d'installation agricole est conforme à la législation, cependant la consultation du Réseau écologique cantonal (REC) visible sur le géoportail cantonal (cartes en ligne sur geo.vd.ch/ environnement), a permis de constater que le projet empiétait largement sur un site composé de plusieurs surfaces sensibles désignées par le Réseau écologique cantonal comme étant une zone réservoir de bio-

Superposition du périmètre du projet de construction des poulaillers avec les éléments du Réseau écologique cantonal.





diversité et un corridor biologique d'importance locale (voir ci-contre).

Une séance a réuni sur place l'agriculteur porteur du projet, les responsables communaux de l'aménagement du territoire et deux représentants de Pro Natura Vaud. Elle a permis de rappeler les enjeux locaux de protection de la nature et de proposer des solutions alternatives pour maintenir les fonctionnalités naturelles dans le site.

Les constructions ne pouvant pas être placées ailleurs, c'est le corridor biologique qui a été déplacé et son emplacement a été négocié avec l'agriculteur. Un accord a été trouvé pour réserver un espace suffisant de 3,5 hectares plus au sud (voir ci-dessus). La plantation de haies indigènes, la construction de murgiers (tas de pierres) ou encore des prairies extensives offriront les structures indispensables pour que la faune puisse se déplacer à couvert. Des aménagements complémentaires restent encore à négocier avec l'agriculteur voisin pour assurer le bon fonctionnement du nouveau corridor qui sera

Schéma des aménagements du nouveau corridor accepté par les parties: (1) chemin de terre battue longeant la lisière forestière, (2) surface de promotion de la biodiversité, (3) haie basse, (4) éléments de guidage, tels des mares, des tas de pierres ou des buissons et (5) abris refuges.-Illustrations Guy Berthoud. Photos aériennes tirées de geo.vd.ch

inscrit dans le Plan d'affectation communal. conformément aux directives du nouveau Plan directeur cantonal.

Cette démarche a été rendue possible car le corridor désigné par le REC était classé d'importance locale mais il lui manquait encore des habitats refuges permettant le déplacement de l'ensemble de la faune locale. Jusque-là, seuls les chevreuils et les sangliers étaient assez téméraires et agiles pour utiliser la surface nue de l'ancien corridor.

> Guy Berthoud, membre du comité régional Nord



Opération fourmis!

A la recherche des fourmis vaudoises

On a un bien joli canton, des veaux, des vaches, des moutons... et même des fourmis! Mais lesquelles au juste, et où? On sait qu'il y a cent quarante espèces en Suisse. Et pour le *de l'*Opération fourmis. Pays de Vaud? Ce n'est pas si



facile à dire en fait. Il y a celles dont on est sûr ou qui sont probablement présentes dans le canton car leur habitat y figure (environ cinquante espèces), celles qui sont rares ou peu observées, celles qui ont disparu ou ont un statut un peu douteux, celles qui sont trop méridionales, celles qui ont été introduites... Au final, on peut atteindre entre 60 et 100 espèces vaudoises. Cela fait encore beaucoup d'incertitudes pour un groupe à l'impact écologique important, qui plus est dans un canton ayant une longue tradition en myrmécologie, c'est-à-dire l'étude des fourmis!

C'est sur ce constat que la Société vaudoise des sciences naturelles, le Musée cantonal de zoologie de Lausanne et le Département d'écologie et d'évolution de l'Université de Lausanne lancent l'Opération fourmis, le premier recensement participatif des fourmis vaudoises.

Participer et devenir myrmécologue

Les fourmis sont partout, dans les forêts, dans les champs, sur les trottoirs, sur les rosiers et même parfois dans les habitations... Pour les cartographier, même une équipe de spécialistes extrêmement moti-

vés ne suffirait pas. Opération fourmis lance donc un appel au myrmécologue qui sommeille dans chaque Vaudois et chaque Vaudoise! Sur simple demande, il v a un formulaire de commande sur www.fourmisvaud. ch, toute personne motivée peut recevoir gratuitement un kit

comprenant le matériel et les explications pour collecter et transmettre ses échantillons aux experts pour identification.

L'identification d'une espèce passe par plusieurs étapes qui exigent un travail minutieux, de la préparation de l'individu à son observation sous une loupe binoculaire pour distinguer les caractères morphologiques d'intérêt. Chaque contributeur sera informé du résultat dès que ses envois auront été analysés. Selon l'ampleur de la participation, cela pourra prendre plusieurs semaines. Mais en attendant, chacun peut suivre la progression du recensement dans le canton sur la carte en ligne.

Où chercher?

Les fourmis peuvent être discrètes. Cependant avec un peu de pratique, on peut les localiser facilement. La majorité des espèces aime la chaleur et occupe des micro-habitats favorables tels que les zones abritées, les rochers qui retiennent la chaleur, les lisières, les chemins exposés et leurs talus, les jachères ou les forêts chaudes et ensoleillées... Les fourmis sont des espèces sociales qui construisent un nid pour loger leur société. La structure varie beaucoup: les grands dômes des four-



Ouvrière du genre Tetramorium de la sous-famille des Myrmicinae. On estime qu'il y a cinq espèces dans le canton de Vaud. Leur détermination sera un défi pour les experts. – Photo Bart Zijlstra

mis des bois sont bien connus, mais de nombreuses espèces préfèrent les nids enterrés, couverts par une pierre ou cachés dans du bois mort. Chacune de vos sorties pourrait devenir un prétexte pour fureter et pour dénicher quelques fourmis!

Et ensuite

Opération fourmis, c'est l'occasion de mettre en lumière la diversité d'un groupe d'espèces fascinantes et pourtant encore méconnues. Ce projet permettra de constituer une collection de référence pour le Canton de Vaud. Ces informations offriront aux scientifiques et aux professionnels de l'environnement la possibilité de localiser

les milieux intéressants, d'étudier les interactions des fourmis avec les autres espèces de leur communauté, de modéliser les impacts des changements climatiques ou de l'usage des sols. A une époque où la biodiversité s'érode à une vitesse inquiétante, il v a une urgence à disposer de données de qualité pour étudier les écosystèmes dans toute leur complexité afin de leur laisser la place qui leur revient.

Un seul site pour tout savoir sur l'Opération fourmis et y participer: www.fourmisvaud.

> Aline Dépraz, coordinatrice de l'Opération fourmis



Action Lièvre & Cie pour plus de biodiversité dans les vignes



Les vignes de Lavaux offrent encore des falaises, des bosquets et des bords de rivières très favorables pour la biodiversité.

Les habitats riches en biodiversité et situés sur les terres cultivées sont sérieusement menacés. Dans le cadre de l'Action Lièvre & Cie lancée par Pro Natura au niveau national, les sections cantonales Pro Natura Vaud, Pro Natura Valais et Pro Natura Genève se sont associées pour promouvoir et sauvegarder la biodiversité dans les terres cultivées.

Sur Vaud, Valais et Genève, l'Action Lièvre & Cie se concentrera sur les zones viticoles au fil du Rhône. Ce projet se concrétisera par des mesures sur le terrain pour favoriser et maintenir la biodiversité, mais aussi de manière globale par de la sensibilisation auprès de la population et par la valorisation du métier du viticulteur agissant en faveur de la nature.

Les terres cultivées s'articulent en une grande variété d'habitats créés au fil du temps

par la main de l'Homme. Une multitude d'espèces floristiques et faunistiques s'est développée et spécialisée dans ces milieux. Comme toute activité agricole, la viticulture a un impact sur la nature, le paysage et l'environnement. Zones de monoculture étendues, les vignobles ont au

cours des cinquante dernières années perdu une grande partie de la biodiversité liée à leurs milieux. Les vignes étant souvent présentes dans des zones à haut potentiel biologique, un milieu riche et diversifié peut se développer. Le projet biodiversité dans les vignes permet des actions sensées s'intégrant dans le fonctionnement global des exploitations.

L'Action Lièvre & Cie a débuté en 2019 pour une durée de dix ans. Les deux premières années sont consacrées au développement de l'Action, qui sera suivi de deux phases de quatre ans pour la réalisation des mesures.

Des questions? Des idées? L'envie d'intégrer le groupe des sympathisants du projet? N'hésitez pas à nous contacter!

Elise Blatti, Cheffe de projet Action Lièvre & Cie, elise.blatti@pronatura.ch

L'Alliance vaudoise pour la nature

Plus de nature autour d'Orbe

L'Alliance vaudoise pour la nature (AVPN), cofondée par Pro Natura Vaud Vaud, agit en faveur de la biodiversité dans la plaine de l'Orbe. Elle apporte son expertise et des financements pour la réalisation de projets concrets et pérennes qui doivent apporter une véritable plus-value à la nature.

Changement de rideau à Treycovagnes

Un des constats concernant les déficits de la plaine de l'Orbe est le manque d'arbres et de buissons indigènes qui pourraient jouer un rôle important pour la conservation de la biodiversité et le déplacement de la faune.

L'AVPN avait été contactée par le Triage forestier de Champvent – Vuiteboeuf qui souhaitait déplanter un rideau-abri long de 220 mètres constitué de peupliers carolins bordant la rive droite du Mujon à Treycovagnes, dans le but de les remplacer par des espèces favorisant la biodiversité. Ce projet étant tout à fait en accord avec les objectifs de l'AVPN, l'équipe du projet a suivi les travaux et a financé l'achat des plants du nouveau rideau-abri. Des arbustes indigènes ont été plantés tels que l'épine



Les rives du canal du Mujon avec les plantations d'arbustes indigènes entre des aulnes déjà présents.

noire qui est l'hôte des chenilles du flambé et du gazé, deux papillons de grande taille.

Place aux espèces indigènes

En avril 2019, c'est encore une quarantaine de merisiers à grappes et près de deux cents buissons indigènes qui sont venus s'ajouter (viorne, cornouiller sanguin, sureau noir, noisetier, troène, aubépine à un style et fusain). Ce nouveau rideau-abri diversifié offrira un habitat favorable à la faune puisque les oiseaux et les insectes y trouveront un refuge, de la nourriture et un couloir pour leurs déplacements.

Elise Blatti

Impressum La Nature Vaudoise paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature Adresse: Pro Natura Vaud, Bd de Grancy 56, 1006 Lausanne, tél. 021 963 19 55 Courriel: pronatura-vd@pronatura.ch Site Internet: www.pronatura-vd.ch Dons: CCP 10-15602-3 ou IBAN CH98 0900 0000 1001 5602 3 Rédaction: Michel Bongard Relecture: Françoise Mundler Mise en page: Nelly Hofmann Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier Cyclus Print 100% vieux papier recyclé Couverture: un martin-pêcheur et des iris des marais. Ce bel oiseau devrait pouvoir nicher à nouveau dans les parois de terre sablonneuse qu'offriront les rives renaturées de la Venoge. Œuvre mise à disposition gracieusement par l'artiste Laurent Willenegger, ⊚ wildsideproductions.ch

